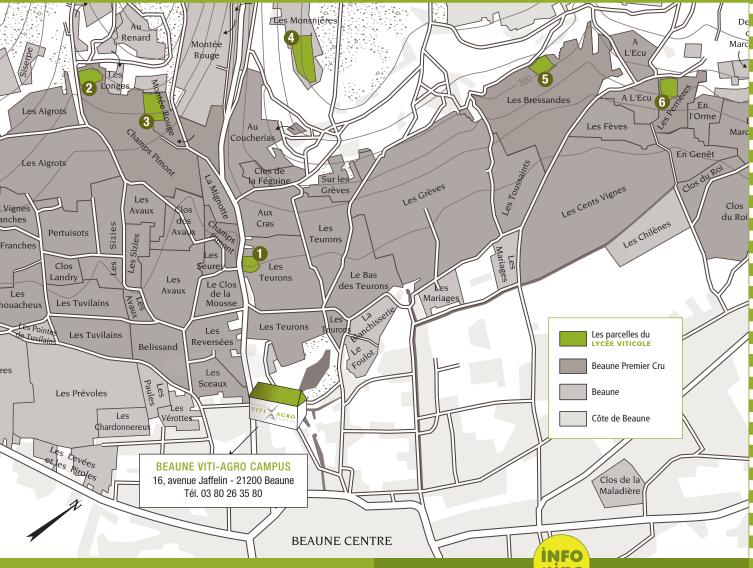
## CARTE DU VİGNOBLE des climats du Domaine



La "Viti" de Beaune, fondée sur un ancien domaine viticole, assure la formation des futurs viticulteurs et cadres de la filière vigne et vin depuis plus de 120 ans. Le domaine s'étend aujourd'hui sur 23 hectares, dont 40 % de premiers crus. La vente en bouteilles de la production aux particuliers est assurée au caveau et à distance tout au long de l'année et sur différents salons.





1 LES TEURONS - PREMIER CRU | 2 400 | 1 Oha53

2 CHAMPS PIMONT - PREMIER CRU | 1 1 650 | 1 Oha36

3 MONTEE ROUGE - PREMIER CRU | 1 8 500 | 1 1ha64

4 LES MONSNIERES - VILLAGE | 1 1 4 600 | 1 Oha70

5 LES BRESSANDES - PREMIER CRU | 1 1 700 | 1 Oha37

6 LES PERRIERES - PREMIER CRU | 1 3 800 | 1 Oha77



## CIRCUIT DÉCOUVERTE des climats du Domaine



Le circuit "Découverte des climats" realise à l'inflation des élèves permet de relier 6 parcelles du Domaine de la "Viti" de Beaune lors d'une randonnée pédestre facile. A chacune des 6 parcelles, une table de lecture donne de nombreuses explications pour mieux comprendre les terroirs, les vins et les liens qui les unissent grâce au travail de l'homme. Du fait de la disparition de la plupart des arbres fruitiers dans le vignoble, l'Etablissement a pris l'initiative de réintroduire une espèce différente (amandier, néflier, cormier, noyer, pêcher de vigne, cerisier) sur chaque parcelle.



Lieu de départ : Beaune Viti-Agro Campus Longueur : 10 km / Durée : 3 heures Difficulté : sans difficulté majeure. Quelques côtes assez raides. Accessibilité : circuit non praticable avec poussette.

## **BEAUNE VITI-AGRO CAMPUS**

16. avenue Charles Jaffelin - 21200 Beaune - Tél. 03 80 26 35 80

**DÉPART DU LYCÉE:** En sortant de la cour du caveau du domaine, prendre à droite. Après 130 m (0,13km) au feu, tourner à gauche sur la Vélo Route et la rue de Sceaux. 320 m plus loin (0,450km), continuer à droite sur la Vélo Route en passant entre les deux piliers de pierre. Continuer sur 270 m (0,720 km) puis quitter la Vélo Route en prenant le chemin empierré à droite. Le suivre pendant 230 m en laissant le premier chemin à droite (0,950 km). Arriver sur une petite route, le chemin de Battault. Le prendre à droite.

Traverser la RD 970 pour arriver à la parcelle **BEAUNE** 1<sup>ER</sup> CRU LES TEURONS.

Retraverser la RD 970 et reprendre le chemin de Battault pendant 700 m et laisser le chemin goudronné qui arrive à gauche. Après 300 m (1,80 km) au virage des Andouilles, prendre à droite. 150 m plus loin (2,00 km), prendre le 1<sup>er</sup> chemin de vigne à droite.

Arrivée à la parcelle 2 BEAUNE 1<sup>ER</sup> CRU CHAMPS PIMONT. Après 250 m (2,25 km) laisser le chemin qui part à gauche pour continuer sur celui qui se rétrécit et part en sous-bois. 150 m plus loin (2,40 km) à la sortie du petit chemin en sous-bois, prendre à droite et longer en descendant sur 100 m (2,50 km) la parcelle nouvellement plantée menant à l'escalier de pierre établi dans le muret, le descendre.

Arrivée à la parcelle 3 BEAUNE 1<sup>ER</sup> CRU MONTÉE ROUGE. Prendre le chemin qui longe la parcelle Montée Rouge et qui descend jusqu'à la maisonnette. Après 300 m (2,80 km) passer près de la maisonnette, sortir de la vigne pour prendre le chemin goudronné. 250 m plus loin (3,05km) arrivée à la RD 970, prendre à droite et la suivre sur 100 m (3,15km). Prendre à gauche le chemin des Vaches (à hauteur d'une borne kilométrique). Continuer sur 350 m (3,50 km) puis à hauteur des châteaux d'eau (enterrés) continuer à gauche sur le chemin des Vaches, maintenant goudronné. Rude montée. Après 250 m (3,75 km) au croisement, continuer tout droit par la rue François Germain. 250 m plus loin (4,00 km) à la fin de la rue, à hauteur de l'allée du Rond-Point, prendre le chemin à gauche, puis à 30 m, au niveau des antennes "relais", suivre un autre chemin à gauche.

20 m après (4,20 km), arrivée à la parcelle 4 BEAUNE LES MONSNIÈRES. Entrer dans la vigne et prendre à droite en longeant le muret. Après 180 m (4,38 km) prendre le chemin à droite qui s'engage dans le bois de pins. Prendre à nouveau à droite sur un chemin plus large. 320 m plus loin (4,70 km) reprendre la rue François Germain déjà empruntée. Après 200 m (4,90 km) au mur en pierre sèche marquant l'angle d'une propriété, prendre à gauche le chemin empierré. Continuer sur 300 m (5,20 km) et prendre sur la gauche la route goudronnée. Après 250 m (5,45 km) prendre à droite la rue Henri Lambert. Après 370 m (5,82 km) dans une épingle, à hauteur d'un gîte, prendre à qauche le Chemin du Dessus des Bressandes.

180 m plus loin (6,00 km) arrivée à la parcelle 

BEAUNE 1<sup>ER</sup> CRU LES BRESSANDES.

Continuer sur le chemin en restant sur votre gauche. Après 330 m (6,33 km) prendre la route François Vaillant à droite. Descendre sur cette route qui devient la route Barberet.

670 m plus loin (7,00 km) dans le fort virage à droite et en pente, prendre à gauche.

Continuer sur 100 m (7,10 km).

Arrivée à la parcelle **(6) BEAUNE 1<sup>ER</sup> CRU LES PERRIÈRES.** Faire demi-tour et descendre vers Beaune par le chemin de l'Ecu. Après 900 m (8,00 km) prendre à droite le chemin des Mariages, en direction du stade du même nom. 0,65 km plus loin (8,65km) à la source de l'Aigue prendre à droite le chemin des Teurons. Continuer sur 350 m (9,00 km) prendre la première route à gauche. Après 150 m (9,15 km) prendre à gauche la rue du Faubourg Saint-Martin. Après 130 m (9,28 km) prendre à droite l'allée du docteur Bouley. 270 m plus loin (9,55 km) passer devant l'entrée principale du parc de la Bouzaize. Continuer tout droit vers le feu de circulation. Après 150 m (9,70 km) au feu, tourner à gauche sur l'avenue Charles Jaffelin et rejoindre le lycée. Continuer sur 200 m (9,90 km). Arrivée au Caveau du domaine.

## CIRCUIT DECOUVERTE des climats du domaine

Les chemins empruntés sont ouverts à la circulation, notamment d'engins agricoles. Il convient d'être prudent et de respecter les règles élémentaires de sécurité. Les parcelles de vignes sont des propriétés privées qu'il convient de respecter. Ne pas jeter de détritus. Partir avec des chaussures adaptées.

